

Verimass by Parte
Diestsevest 29
T +32 (0)16 22 63 25
verimass@parte.be
www.verimass-parte.be

Notaire Van Blerk Constant

boulevard Ed. Machtenslaan 57 / 17
B - 1080 Bruxelles (Molenbeek-Saint-Jean)
België

Leuven, 11/06/2026

OBJET : INFORMATIONS EN APPLICATION DES ARTICLES 577-11 1&2

Votre référence : Lambermont Gardens §2 -
Notre référence : 2026/00634

Cher Monsieur ou Madame,

Nous vous livrerons au nom de l'ACO Lambermont Gardens à 1030 SCHAARBEEK les informations que vous nous avez demandées sur 24/04/2026.

Informations en vue de la transmission C4.14-038, CGAR66 -

Comptabilité

1. Provisions

Les provisions ont été fixées à **709,50 €** par **trimestre**.

Le règlement entre l'acheteur et le vendeur a toujours lieu à la fin de l'exercice (et jamais à la date de l'acte) !

2. Le montant du fonds de roulement permanent

L'ACO dispose d'un fonds de roulement permanent (fonds de garantie) s'élevant à € 21.061,43.
La part de C4.14-038, CGAR66 du fonds de roulement permanent s'élève à € 271,69.

3. Le montant du fond de réserve

L'ACO dispose d'un fond de réserve s'élevant à € 83.899,91.
La part de C4.14-038, CGAR66 dans la capitale de réserve est € 1.049,17.

Une fois l'acte exécuté, les acheteurs devront payer cette part.

4. Le montant de l'arriéré dû par le cédant

Nous n'enregistrons actuellement aucun arriéré.

5. Un aperçu des éventuelles procédures judiciaires en cours en lien avec la copropriété

Il y a des dossiers en cours avec des copropriétaires qui ne s'acquittent pas de leurs paiements.

6. Les procès-verbaux des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des 3 dernières années

Vous trouverez ci-joint les procès-verbaux des 3 dernières années.

La dernière réunion a eu lieu le 23/02/2026.

7. États des années passées et dernier bilan approuvé.

Une copie du bilan le plus récent approuvé par l'assemblée générale de l'association des copropriétaires et des états individuels périodiques des 2 dernières années.

Vous trouverez ci-joint le bilan approuvé le plus récent, ainsi que les états individuels périodiques des 2 dernières années.

Informations complémentaires

Dossier post-intervention

Nous sommes en possession d'un PID.

Règlement de procédure interne

L'ACO dispose d'un règlement intérieur (RIO), qui sera partagé avec l'acheteur par le gestionnaire immobilier.

Assurance d'incendie

L'ACO a souscrit une police d'assurance d'incendie auprès d'un courtier d'assurance agréé. Les détails peuvent toujours être demandés au gestionnaire immobilier.

PEB

Aucun CBE des parties communes n'a encore été établi.

Amiante

Aucun certificat d'amiante n'a encore été délivré.

Décret sur les sols

Pour autant que nous le sachions, il n'y a pas d'obstacles en lien avec le décret sol.

Réservoir à mazout

Il n'y a pas de réservoir à mazout sur le site.

Nous vous demandons de nous fournir la date correcte de l'acte, ainsi que l'identité complète, le numéro de registre national, les coordonnées et l'adresse e-mail du ou des nouveaux propriétaires. Dans le cas d'une copropriété, veuillez nous fournir l'identité de l'agent. Veuillez nous faire savoir le choix du propriétaire/agent quant à savoir si les invitations sont reçues ou non par courrier recommandé.

Avez-vous des questions après avoir lu ces informations ? N'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.